

7 - LANGUES VIVANTES

7.1. - Épreuves orales

7.1.A - ANGLAIS

I) REMARQUES GENERALES

On sait que l'épreuve orale de langue a un rôle discriminant important dans le concours, notamment du fait de l'utilisation de toute la gamme de notes de 0,5 à 19 ou 20. Ses effets sur le classement sont notoires. C'est une bonne raison pour les candidats d'y attacher un intérêt particulier dans le cadre de leur préparation. C'est une épreuve difficile parce que sa forme exige le respect de règles précises. La réussite ne saurait provenir de connaissances et de compétences plus ou moins vagues mises en œuvre sans attention par rapport à ces exigences maintes fois répétées par nos collègues préparateurs. Nous allons nous efforcer de les dégager une fois encore, à destination des candidats de la prochaine session, à la lumière des performances des candidats de cette année.

Nature et déroulement de l'épreuve

Il pourrait sembler superflu de rappeler la nature de l'épreuve, mais quelques candidats se sont encore présentés cette année devant leur examinateur en demandant, avec une naïveté désinvolte, ce qu'ils devaient faire du texte qui venait de leur être remis. Rappelons ce que les préparateurs ont cent fois répété à leurs élèves : l'épreuve orale dure 40 minutes, soit 20 minutes de préparation et 20 minutes de passage devant l'interrogateur.

Le sujet proposé est un extrait de la presse anglophone d'environ 400 mots à partir duquel le candidat va devoir se livrer à trois exercices différents.

Il va d'abord devoir faire un résumé construit du document, c'est-à-dire identifier la source de celui-ci, en dégager le ou les thèmes, en présenter l'argumentation et le contexte. En d'autres termes, il doit montrer à l'examinateur qu'il a compris le texte dans son contenu et dans sa forme.

Le deuxième exercice consiste en un commentaire du document. Par commentaire, il ne faut bien sûr pas entendre un exercice littéraire, mais l'élucidation et le développement du ou des thèmes, opinions ou évènements trouvés à la lecture du texte. Le candidat s'attachera en particulier à faire usage de toutes les informations qu'il possède personnellement et de celles qui lui sont fournies par l'actualité et par l'identification de la source à laquelle est emprunté le document (par exemple nationalité, caractéristiques connues, orientation, date de publication du journal ou du magazine) pour situer le contexte et les perspectives des thèmes qu'il a retenus. Il est parfaitement bienvenu d'élargir éventuellement le sujet, mais à la condition expresse de ne pas lui substituer un sujet différent.

Enfin la dernière partie de l'épreuve consiste en un entretien avec l'examinateur à propos de ce que le candidat a dit - ou omis de dire - dans le cadre des deux premières parties de l'épreuve. Cet entretien est de la plus haute importance puisqu'il permet d'évaluer la capacité du candidat à comprendre les questions orales et à y répondre de façon intelligible et spontanée. Il va sans dire que le but premier de cette épreuve est d'évaluer la compréhension écrite et orale ainsi que la capacité à s'exprimer et convaincre dans une langue étrangère. La culture générale, l'intelligence d'une civilisation, la curiosité personnelle entrent également en ligne de compte de façon indissociable dans l'évaluation d'une performance claire, convaincante et aussi authentique que possible. La durée moyenne des deux premières parties de l'épreuve doit raisonnablement tourner autour de 7 ou 8 minutes, ce qui ménage quelque 5 minutes pour l'entretien. En aucun cas l'ensemble ne pourra dépasser les 20 minutes et un candidat dont la vitesse et la profusion d'expression sur les deux premières parties laisserait craindre un dépassement sera rappelé à l'ordre pour permettre en tout état de cause à l'entretien de se dérouler dans le temps normalement imparti.

Remarques et conseils

On pourrait, comme dans le cas de tous les examens et concours, se livrer à cet exercice sans aucun intérêt pédagogique qu'est un sottiser des bévues les plus grossières ou les plus risibles commises

par des jeunes gens, certes parfois ignorants, mais surtout presque toujours tendus et fatigués. Nous préfererons fournir une liste de mises en garde et de conseils pragmatiques.

La phonologie (prononciation, accentuation, intonation) ne peut s'améliorer qu'au prix d'un effort permanent, soutenu au fil des années. Les séjours à l'étranger sont évidemment de la plus haute importance, mais il en va de même avec toutes les occasions de contact et de conversation avec des visiteurs et notamment des étudiants anglophones. Les technologies actuelles liées à l'informatique et à l'Internet offrent de multiples occasions, souvent interactives, de se familiariser avec la langue anglaise. Regarder systématiquement des DVD anglophones en V.O. avec sous-titres en anglais est un exercice extrêmement enrichissant. Il faut aussi lire très régulièrement des articles ou des livres en anglais sur des sujets motivants et assez familiers pour permettre une compréhension plus aisée et donner envie de tourner la page. Il faut enfin se rappeler que l'acquisition d'une prononciation aussi authentique que possible n'est pas seulement un élément de préparation en vue du Concours. C'est une exigence de la préparation à la vie professionnelle dans laquelle l'image ridicule et dévalorisante du cadre industriel ou commercial français qui « annonce » avec l'accent de Maurice Chevalier doit être définitivement reléguée au rayon des légendes. Il est également certain que la présence de certains mots risque de perdurer encore quelques années dans les documents utilisés à l'oral et que les candidats ont tout intérêt à vérifier avec soin la prononciation (et la construction) de mots tels que Iraq, Iran, Japan, Brazil, the U.S.A., environment, ozone layer... (liste non limitative).

Sans vouloir transformer l'épreuve en épreuve de civilisation, il est tout à fait inconcevable que des candidats trop nombreux ignorent totalement les aspects les plus quotidiens de la vie politique des Etats-Unis et du Royaume-Uni. On ne peut espérer déchiffrer un texte de presse sans un minimum de connaissances sur les acteurs et les thèmes des débats publics. Je sais que nos collègues s'efforcent d'y intéresser leurs élèves et ceux-ci s'exposent à de graves et coûteux contresens s'ils n'en tirent pas profit.

Je voudrais, pour clore cette liste indicative de conseils, attirer l'attention sur une connaissance qu'il est impérativement nécessaire de développer et sur une pratique dont il est tout aussi impérativement nécessaire de se défaire : annoncer en début d'oral que l'article est extrait de tel ou tel journal est dépourvu de tout intérêt si le candidat n'est pas en mesure de tirer profit de cette information pour localiser le pays dans lequel cet article a été écrit, et la vision culturelle et politique dont cet organe de presse est habituellement le reflet. L'étude des sources journalistiques exploitées dans le cadre de ces épreuves confirme qu'il suffit d'avoir acquis des connaissances un tant soit peu assurées sur une demi-douzaine de journaux et magazines britanniques et un peu moins de journaux et magazines américains. Ce qu'il ne faut pas faire en revanche et certains candidats ont visiblement l'impression qu'ils peuvent le faire impunément, c'est substituer à l'article proposé par l'examinateur un autre article ou d'autres thèmes qui leur sont familiers par ailleurs. Le candidat, par exemple, qui consacre son commentaire à propos d'un article traitant de la renaissance d'un particularisme local au niveau des comtés britanniques, au nationalisme messianique américain et à l'intervention militaire en Irak, a opéré une telle substitution au profit d'un terrain sans doute plus familier, s'est par là exclu de l'épreuve demandée et sera donc pénalisé comme il convient, quelle que soit la qualité de l'anglais parlé.

A propos de la langue facultative

Tout ce qui est écrit ci-dessus s'applique évidemment à l'épreuve de langue facultative, mais avec un degré d'indulgence plus élevé. Il est très agréable de rendre hommage à d'assez nombreux candidats à cette épreuve qui ont fait preuve de qualités remarquables qui n'auraient pas déshonoré les meilleurs candidats de langue obligatoire et ont obtenu une très forte note. En revanche il faut bien savoir qu'il ne suffit pas de s'inscrire à cette épreuve pour obtenir un petit bonus sous forme de points supérieurs à la moyenne. Un niveau très insuffisant reste jugé comme tel et ne peut prétendre atteindre la moyenne.